

# TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR(TRICE) D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS

## LES + DE NOTRE MFR

Une équipe pédagogique expérimentée, disponible et formée à la pédagogie de l'alternance. Une structure associative à votre écoute, des professionnels et du territoire. Un cadre de formation convivial.



## FORMATION

### En alternance sur 9 mois ou 1 an



### DATE, DURÉE ET LIEU

**Dates** : 1 session par année scolaire avec 32 places réparties en :

- o 1 session 16 places pour l'alternance
- o et 1 session de 16 places pour la formation en continue

**Durée** : de 9 mois pour la formation continue et d'1 an pour l'alternance

• **Lieu** :

**MFR de Montbozon,  
6 Rue du Bressot  
70230 Montbozon**

<http://www.mfr-montbozon.fr>

<https://fr-fr.facebook.com/mfrmontbozon>

### PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

Toutes personnes intéressées par les métiers des travaux publics :

- Demandeurs d'emploi (DE) et reconversion (CPF Code Certif Info N°269115S)
- Salariés (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation inscrit par l'École des Travaux Publics BFC)

### FINANCEMENT

- Financement Conseil Régional BFC et le Fonds Social Européen (demandeurs d'emploi)
- CPF ([www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr))
- Contrat d'alternance

### RÉMUNÉRATION

- Allocations Retour à l'Emploi et à la Formation
- Prise en charge par l'Agence de Services et de Paiements du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté pour les demandeurs d'emploi dans le cadre de la formation professionnelle
- Contrat d'alternance

### CONTACT

Pour toute information, contacter le secrétariat :

[mfr.montbozon@mfr.asso.fr](mailto:mfr.montbozon@mfr.asso.fr)

03 84 92 31 83

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Maîtriser les savoir-faire de base
- Satisfaire aux tests et à l'entretien préalable
- Répondre aux conditions physiques exigées par le métier
- Accepter les contraintes climatiques et de sécurité liées à la profession
- Personne en situation de handicap : validation du projet par la médecine du travail

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

En continue : 1050 heures dont 735 heures en centre et 315 heures en stages, (financée par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté et le Fonds Social Européen). En alternance : 490 heures en centre (apprenti et contrat de professionnalisation).

Cette certification est reconnue dans la convention collective nationale au niveau N2P1. Le(la) conducteur(trice) d'engins est un(e) ouvrier(ière) qualifié(e) qui utilise en sécurité d'une manière rationnelle les engins de travaux publics. C'est un(e) spécialiste qui peut être amené(e) à conduire plusieurs types d'engins de travaux publics présents sur les chantiers de tout type (terrassement et/ou milieu urbain) tels que les chargeurs, les pelles hydrauliques, les niveleuses, les engins de transport et de forage. En liaison avec d'autres spécialistes, il(elle) travaille à la construction d'ouvrages exigeant le déplacement et la mise en œuvre de matériaux, selon les techniques utilisées pour les travaux de terrassement et de nivellement. Le travail du(de la) conducteur(trice) d'engins est très varié en raison de la diversité des engins, des impératifs du chantier liés à la nature de l'ouvrage, du relief et de la qualité du terrain.

La formation préparant au Titre Conducteur(trice) d'Engins de Travaux Publics Niveau 3 est complétée par le passage de plusieurs CACES® R482 selon la spécialité choisie.

### OBJECTIF

Maîtriser la conduite d'engins de travaux publics dans les diverses phases de travail, en sécurité.

### CONTENU

Formation modulaire par blocs de compétences comportant un tronc commun et bloc de spécialité sur un engin au choix.

- Bloc 1 : exécuter des opérations hors conduite
- Bloc 2 : réaliser des ouvrages à l'aide d'engins compacts
- Bloc 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 : spécialité au choix (pelle hydraulique, chargeuse-pelleteuse ou pelle multifonctions, chargeuse et tombereau, bouteur)

Stage en entreprise :

Durée des blocs de compétences variables selon le parcours de formation choisie.

### DÉBOUCHÉS

Conducteur(trice)d'engins de travaux publics, génie civile, carrières.

Taux de  
réussite en juin  
2024 :

76.2 %

Taux d'insertion :  
100 %

Taux d'abandon :  
9,5 %